



Département de l'Oise

Ville de Bury

(60250)

ARRÊTE 2025-52

DE PROLONGATION PORTANT INTERDICTION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

David BELVAL, Maire de la Commune de Bury,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2211 et suivants ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles L.411-1 et R.411-21-1 ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes, et l'instruction interministérielle, livre I-8ème partie « Signalisation temporaire » pris en vertu de son article I et approuvé par arrêté interministériel en date du 06 novembre 1992 ;

Considérant l'intérêt majeur de la sécurité et de la tranquillité publiques ;

Considérant qu'à l'occasion d'enfouissement HTA aérienne, par la société **LRTP, sis PA DES BETHUNES, 14 Avenue du Fief (95310) SAINT-OUEN-L'AUMONE**, qui vont être réalisés **dans la rue Ferdinand Buisson (Hameau Saint-Claude)**, il y a lieu de restreindre la circulation et d'interdire le stationnement dans cette rue du **Vendredi 09 mai 2025 au Lundi 30 juin 2025** ;

ARRÊTE

Article 1 : La société **LRTP** est autorisée à réaliser les travaux d'enfouissement HTA aérienne, **rue Ferdinand Buisson du Vendredi 09 mai 2025 au Lundi 30 juin 2025, de 8h00 à 16h30**. Pendant cette période les restrictions seront les suivantes :

Article 2 : La circulation de tous les véhicules sera restreinte dans la rue suscitée. La circulation sera alternée par demi-chaussée. L'alternat se fera par feux tricolores. La vitesse sera réduite à 30km/h.

Article 3 : Le stationnement de tous les véhicules sera interdit dans **la rue Ferdinand Buisson (côté pair et impair) du Vendredi 09 mai 2025 au Lundi 30 juin 2025, de 8h00 à 16h30**. L'accès aux riverains sera libéré selon l'avancement des travaux. L'entreprise exécutant les travaux est autorisée à stationner les véhicules nécessaires à leur exécution.

Article 4 : Par dérogation, la voie susnommée pourra être utilisée par les véhicules de police ou de secours et assistance aux biens et aux personnes ainsi que par les services municipaux.

Article 5 : La signalisation sera conforme à l'instruction générale sur la signalisation et posée par l'entreprise **LRTP** qui exécute les travaux.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Major de la Brigade de Gendarmerie de MOUY,
- Centre de secours de MOUY,
- Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- Monsieur HEZER Ismail, représentant la société LRTP,
- Monsieur DENEUX Emmanuel, représentant l'entreprise ENEDIS.

Chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BURY, le 23 avril 2025



Le Maire,
David BELVAL

De: LRTP <lntp.ste@orange.fr>
Envoyé: mercredi 23 avril 2025 15:27
À: urbanisme@mairie-bury.fr
Cc: ismail hezer
Objet: URGENT ----> 2025 -----> Demande d'arrêté opération ----> divers rues - 60250 BURY - DC22/025366
Pièces jointes: (2025-30) - Interdiction de circulation et de stationnement, enfouissement HTA phase 1 (LRTP- rue Ferdinand Buisson).pdf

Bonjour,

nous constatons la fin de l'arrêté n°2025.30 transmis par vos soins.

Celle-ci prend fin le 09/05/2025.

Cependant nos travaux ne sont pas terminés dans votre Commune, pouvez-vous nous fournir une prolongation de l'arrêté initial ci-joint ?

Nous souhaitons une prolongation du :

09/05/2025 au 30/06/2025 inclus.

Voici les coordonnées de notre Conducteur de Travaux initié à cette affaire : M. HEZER Ismail disponible au : 06 15 09 25 39.

Nous vous remercions d'avance.

Vous en souhaitant bonne réception,
Cordialement.



Arzu GUL
Assistante exploitation
14 Av. du Fief - 95 310 Saint-Ouen-l'Aumône
01.39.09.09.00
07.76.05.92.53

Le : 24 mars 2025 à 09:30 (GMT +01:00)

De : "LRTP" <lntp.ste@orange.fr>

À : "urbanisme@mairie-bury.fr" <urbanisme@mairie-bury.fr>

Objet : RE : Arrêté (2025-30) - Interdiction de circulation et de stationnement, enfouissement HTA phase 1 (LRTP- rue Ferdinand Buisson) à Bury

Bonjour,

nous vous remercions pour cet aval dans votre Commune.

Excellente semaine à vous.

Cordialement.



Arzu GUL

Assistante exploitation

14 Av. du Fief - 95 310 Saint-Ouen-l'Aumône

01.39.09.09.00

07.76.05.92.53

Le : 21 mars 2025 à 09:21 (GMT +01:00)

De : "urbanisme@mairie-bury.fr" <urbanisme@mairie-bury.fr>

À : "emmanuel.deneux@enedis.fr" <emmanuel.deneux@enedis.fr>, "lrtp.ste@orange.fr" <lrtp.ste@orange.fr>

Objet : Arrêté (2025-30) - Interdiction de circulation et de stationnement, enfouissement HTA phase 1 (LRTP- rue Ferdinand Buisson) à Bury

Messieurs,

Veillez trouver en pièce jointe l'arrêté sollicité :

- (2025-30) - Interdiction de circulation et de stationnement, enfouissement HTA phase 1 (LRTP- rue Ferdinand Buisson) à Bury (60250).

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement.



Armand SPINELLI

Instructeur d'urbanisme

urbanisme@mairie-bury.fr

03.44.56.52.54

Horaires d'ouverture au public :

Mardi 14h00 – 16h30

Mercredi 14h00 – 18h